Le Courrier Ruymontois

Bulletin semestriel d'informations municipales - Juillet 2016

Ruy-Montceau

Sommaire

3: Editorial

4: Agenda

5: La Poste

6: Retour sur ...

8: Bâtiment périscolaire de Ruy

10: Entrée Ouest de Ruy

12: Budget 2016

14: Environnement

15: Voirie

16: Vie associative

17:Médiathèque CAPI

18: Infos pratiques

19: Etat civil

20: Calendrier des manifestations

www.ruy-montceau.fr

Hôtel de Ville

77, rue de la Salière
Tel : 04 74 43 57 45
mairie@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00,
et de 13h30 à 17h30.

Centre technique municipal

12, impasse de la Pitre
Tel : 04 74 43 49 49
services.techniques@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00.

Numéros d'urgence

SAMU: **15**
Gendarmerie: **17**
Pompiers: **18**
N°unique d'appel d'urgence européen: **112**
24h sur 24 Médecins: **04 74 93 29 32**
Centre anti poison de Lyon: **04 72 11 69 11**

Numéros utiles

Eau et assainissement

Ruy
Régie des eaux de la CAPI
Tél: 04 74 92 99 25
Numéro d'urgence: 06 34 51 25 02

Montceau
Syndicat des Eaux de Dolomieu Montcarra
Tél : 04 74 92 40 28
Astreinte: 04 74 92 47 62

Collecte des déchets
Syndicat Mixte Nord Dauphiné
Heyrieux, tél: 04 78 40 03 30
Bourgoin-Jallieu, tél: 04 37 03 37 04

Eclairage public
CAPI, tél: 04 74 27 28 00

Déchèterie

Route de Montceau

Ouverture au public:
Lundi 13h30-16h30
Mercredi 13h30-16h30
Vendredi 09h00-12h00, 13h00-14h30
Samedi 08h00-12h00

Le Courrier Ruymontois est une publication éditée par la Mairie de Ruy-Montceau.

Directeur de Publication: Guy RABUEL

Tirage: 2 100 exemplaires

Rédaction: Bernard HILDT Commission Culture et Communication

Création graphique et mise en page: Christophe GIBOULET

Numéro de juillet 2016

Impression: Imprimerie CUSIN 38300 Bourgoin-Jallieu

IMPRIM'VERT papier recyclé

Crédit Photo: Mairie de Ruy-Montceau

Vous découvrirez dans cette nouvelle édition du Courrier Ruymontois une présentation simplifiée du budget 2016 de notre collectivité.

Vous constaterez que ce budget 2016 ne sacrifie pas notre ambition et nos priorités malgré les contraintes extérieures fortes.
L'État se désengage toujours un peu plus et, pour autant, nous avons construit ce budget 2016 à partir de 2 décisions fortes : ne pas augmenter les impôts et continuer à investir pour préparer l'avenir de Ruy-Montceau.
Notre ambition est de dépasser les contraintes et de les transformer en opportunité.

C'est ainsi que vous découvrirez également dans ce numéro la présentation du projet d'aménagement des terrains communaux situés à l'entrée Ouest de Ruy.
Cette opération d'envergure vise à construire un programme dédié aux Seniors dont les loyers seront en adéquation avec les ressources de la population locale, des logements individuels en accession à la propriété libre, et des logements locatifs familiaux.
Notre objectif est de proposer aux ruymontois un projet exemplaire sur le plan architectural et urbanistique, à la densité organisée et aux formes mixtes, avec des espaces publics ou partagés de grande qualité et une insertion paysagère réussie.
Ce projet d'aménagement a fait l'objet d'une première présentation à la population lors d'une réunion publique organisée le 29 juin dernier. La concertation nécessaire à sa réussite est donc désormais lancée.

En plus de répondre à la demande et aux besoins des habitants, la concrétisation de ce projet permettra à la collectivité de se libérer du portage financier de ces terrains et de permettre à la commune de sortir de l'état de carence prononcé par les services de l'Etat pour non-respect de la loi SRU.
La commune pourra ainsi récupérer la maîtrise de son droit de préemption urbain délégué jusque-là au Préfet, et Ruy-Montceau reprendra en main les clefs de son développement.
Comme vous pouvez le constater, nous travaillons avec détermination pour préparer l'avenir de notre commune, mais également pour répondre à vos préoccupations quotidiennes.

L'été enfin arrivé, vous pourrez profiter des nombreuses manifestations organisées sur notre commune avec notamment les festivités du 14 juillet et la fête de la Sainte-Anne. Je profite de l'occasion qui m'est ici donnée pour remercier tous les élus et tous les bénévoles qui s'investissent sans compter et participent au dynamisme de Ruy-Montceau.

Excellent été à toutes et à tous.

Guy RABUEL
Maire de Ruy-Montceau
Vice-président de la CAPI

Jeudi 14 juillet 2016

Ruy-Montceau en Fête !

Concours de pétanque
09h00: Tête à tête
14h00: Doublettes

Grand feu d'artifice
A partir de 22h30

Bal populaire

Jambon à la broche
A partir de 19h00
Repas sous chapiteau

Sur le champ de foire
Entrée gratuite
Paking gratuit

Samedi 30 juillet 2016
Dimanche 31 juillet 2016

Fête de la Sainte-Anne à Montceau

Ball-Trap
Samedi et dimanche
de 10h00 à 22h00
Lieu dit La Chapelle
Organisé avec l'ACCA de Ruy-Montceau

Pétanque en doublettes
Challenge Papy et Mamy
Samedi à partir de 14h00

Evolution de la présence de La Poste

Lors de la séance du 2 juin 2016, Thierry BAS, Directeur Ressources et Appui à la Transformation de La Poste, est venu présenter au Conseil municipal la stratégie de son groupe concernant l'évolution de sa présence sur notre commune.

Aujourd'hui, il est possible de faire toutes les opérations via Internet que ce soit pour le courrier (LR, affranchissement, achats, …) ou la banque.
Cette révolution numérique entraîne une baisse mensuelle d'activité au guichet de 6% en moyenne sur le département de l'Isère et d'une baisse quasiment identique sur Ruy.
Pour le bureau de Ruy, cela correspond à une activité quotidienne de 20 clients, soit 16 minutes d'activité sur une journée.
A titre de comparaison, l'activité quotidienne est de 310 clients à Bourgoin principal, 100 clients à Nivolas-Vermelle, 50 clients à Bourgoin Champfleuri, 25 clients à Bourgoin Champaret, 23 clients à Domarin.

La Poste doit donc mettre son réseau en adéquation avec la fréquentation de ses bureaux qui baisse inéluctablement avec le développement important du numérique.
La Poste a une mission d'aménagement du territoire mais doit également maintenir un équilibre économique.
Elle souhaite rester présente partout. 97,3% des clients sont ainsi à moins de 5 kilomètres ou à moins de 20 minutes d'un point de contact.

Pour faire face à la baisse de fréquentation sur le bureau de Ruy, La Poste étudiait soit une baisse de l'amplitude horaire (et immanquablement certains clients n'auraient plus eu la capacité de venir sur les tranches horaires d'ouverture), soit une mutualisation.

Au final, La Poste a retenu le principe d'une offre de mutualisation et de substitution en créant deux relais Poste Commerçants sur Ruy et Montceau. L'offre initiale concernait uniquement Ruy mais, à la demande du Maire, un relais Poste va également être créé à Montceau.

L'activité postale du bureau de Poste de Ruy pourra être assurée par les relais commerçants de Ruy et de Montceau.
Pour des raisons évidentes de sécurité, seuls les services financiers ne seront pas assurés par les relais commerçants. Les retraits ou versements d'argent ne seront pas possibles

Les commerçants du tabac presse de Ruy et du café épicerie de Montceau sont d'accord pour accueillir ces relais poste.
L'objectif de La Poste est d'ouvrir ces relais poste en septembre 2016.
La Poste se chargera de la formation et de l'équipement des commerçants ainsi que de la communication liée à cette transformation.

En bref

Aménagement du centre de Montceau

La commission municipale d'urbanisme travaille actuellement sur le projet d'aménagement du centre de Montceau.
Dans l'attente de sa finalisation puis de la concertation avec la population, les premiers travaux visibles vont consister à démolir les bâtiments situés à l'angle de la Rue centrale et du Chemin de Marguinière. Cette déconstruction interviendra dans le courant du 2ème semestre 2016.

Retour en images sur ...

1 Fête du four organisée au profit du Centre Communal d'Action Sociale

Cette année, pour la 4ème édition, plus de 1 000 pièces ont été confectionnées durant tout le week-end.
Ainsi ce ne sont pas moins de 230 pains, 240 saucissons briochés, 240 tartes au sucre, 150 pizzas et 150 flammekueches qui ont été vendues durant toute la matinée.

Encore bravo et merci à tous les bénévoles du Comité d'Animation Municipal qui ont assuré le succès de cette journée au profit du CCAS.

2 Classique des Alpes junior de cyclisme

Pour la 2ème consécutive, Ruy-Montceau était ville de départ de cette course qui voit se distinguer les futurs champions professionnels.
Nicolas MALLE (Normandie) a remporté en solitaire cette Classique des Alpes Juniors disputée sur 126,9 kilomètres entre Ruy-Montceau et La Bridoire (Savoie). Il a devancé Enzo FALOCI (Côte d'Azur) et Emile BRENANS (Rhône-Alpes).

3 Rhône-Alpes Isère Tour de cyclisme

Le jeudi 12 mai, Ruy-Montceau a accueilli l'arrivée de la première étape du 26ème Rhône-Alpes Isère Tour Cycliste.

C'est l'autrichien Daniel SCHORN (Team Fellermayr S.Wels) qui s'est imposé.

4 Présentation du véhicule mis à disposition des associations

Dans le cadre des actions conduites en faveur du tissu associatif communal, la collectivité s'est équipée d'un véhicule pour les besoins en transport des associations.

Ce véhicule a été financé grâce à la publicité des entreprises de Ruy-Montceau. La générosité des annonceurs va ainsi permettre la mise à disposition gratuite aux associations d'un véhicule Citroen Jumpy rallongé de 9 places.
Les associations qui souhaitent utiliser ce service devront signer une convention qui définit les conditions de mise à disposition, d'utilisation et de restitution du véhicule.

Merci aux annonceurs qui ont financé ce véhicule.

5 Réunions annuelles avec vos élus

Les traditionnelles réunions organisées courant juin ont été l'occasion pour l'équipe municipale d'aller à la rencontre des habitants pour les écouter mais également pour leur présenter les actions menées par les différents responsables de commissions.

Les participants, venus nombreux, ont ainsi eu l'occasion de poser toutes les questions concernant l'aménagement et les projets d'amélioration de leur cadre de vie.

6 Mise en service de la Résidence Les Magnolias, Vie de Boussieu

Le nouveau bâtiment périscolaire de Ruy

Inauguration le 30 avril 2016
en présence du Sous Préfet de l'arrondissement
et de nombreux élus locaux

Aménagement des terrains communaux de l'entrée Ouest de Ruy

Le projet, confié à la Semcoda (Société d'écnonomie mixte de construction du département de l'Ain) se décompose en trois secteurs bien identifiables : une Résidence Seniors de 70 logements, quatre bâtiments de logements locatifs totalisant 50 logements, et enfin un petit lotissement de 18 villas individuelles ou mitoyennes par le garage.

Une importance toute particulière est attribuée au traitement des espaces libres, qu'ils soient affectés à la voirie, aux stationnements ou aux espaces verts.

Au Nord, les deux grands espaces de prairie, laissés libres de toute construction, créent une zone de respiration entre le projet et l'Avenue de la Vieille Borne.

Le parti d'aménagement paysager est d'installer une ambiance de type parc habité, prenant en compte la nature du sol et l'identité paysagère rurale de Ruy Montceau.

Le quartier est desservi par une rue structurante distribuant du Nord au Sud l'équipement de la résidence Seniors et les logements collectifs, proposant un circuit en bouclage au droit des villas.

A partir de cette voie, s'articule le stationnement, les liaisons piétonnes et la liaison mode doux. La rue est jalonnée par la plantation de végétaux.

La composition en U des bâtiments de la résidence Senior et des logements collectifs, dégagent des «coeurs d'ilôts», véritables lieux de rencontres et de liaisons, où s'installent les cheminements d'accès soignés vers les entrées, des placettes et aires d'évolution équipées de bancs et de pergolas, et du stationnement.

Le choix des végétaux, leur silhouette et leur gabarit, répondent à des usages et à une identification des lieux.

Les bâtiments offrent une architecture résolument contemporaine, tant dans sa volumétrie que dans le choix des matériaux.
Les toitures terrasses végétalisées sont privilégiées, afin d'assurer une meilleur intégration à l'échelle du grand paysage de plaine.
De plus, le projet est visible depuis la colline en amont. La verdure des toits amènera l'ensemble immobilier à mieux s'intégrer avec les espaces paysagers qui l'entourent.
Matières et volumes sont traités en synergie, afin de souligner l'architecture des bâtiments.

La résidence Senior

Les bâtiments qui constituent la résidence Senior et les logements locatifs respectent les mêmes principes d'implantation : ils sont structurés comme deux ilôts autour d'un espace central paysager.
Pour la résidence Senior, il s'agit d'un espace paysager privatif, avec un jardin planté, une boucle piétonne pour la promenade, une tonnelle et un terrain de boules.
La résidence Senior présente un fonctionnement très précis : tous les bâtiments sont connectés entre eux par le rez-de-chaussée. Les flux intérieurs sont ainsi canalisés vers les espaces communs d'entrée, de salon, de fitness, de restauration, afin de faire vivre l'établissement, de créer des occasions de rencontres et d'échanges entre les résidents.

Les espaces communs occupent ainsi une position centrale, en lien avec l'entrée de l'établissement, le parvis et le parking extérieur.
Les aménagements paysagers ont été pensés afin de mettre en valeur ces espaces très largement vitrés, qui composent un socle transparent et fluide, entre la rue et le coeur de l'ilôt.

La résidence comprend 4 circulations verticales (escaliers + ascenseurs) qui desservent les logements. Une nappe de sous-sols de 70 box vient compléter le programme. Pour des raisons de sécurité, seuls les ascenseurs accèdent directement dans les étages, les escaliers de secours donnent quant à eux directement sur l'extérieur.
Les logements ont une surface habitable moyenne de 65,50 m², et présentent une disposition classique des pièces.

Vue sur la résidence senior

Le budget communal

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année.

D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).
En 2016, les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de 2 939 841 € pour la section de fonctionnement, et à hauteur 2 268 464 € pour la section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.
La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours.

Le budget primitif 2016

Dans un contexte économique difficile, le budget de la commune est lourdement impacté par de multiples contraintes externes: baisse drastique des dotations de l'Etat, transfert de compétence non compensé (temps d'activités périscolaires), obligation de mise en accessibilité des bâtiments publics, hausse des cotisations et des salaires de la fonction publique territoriale …

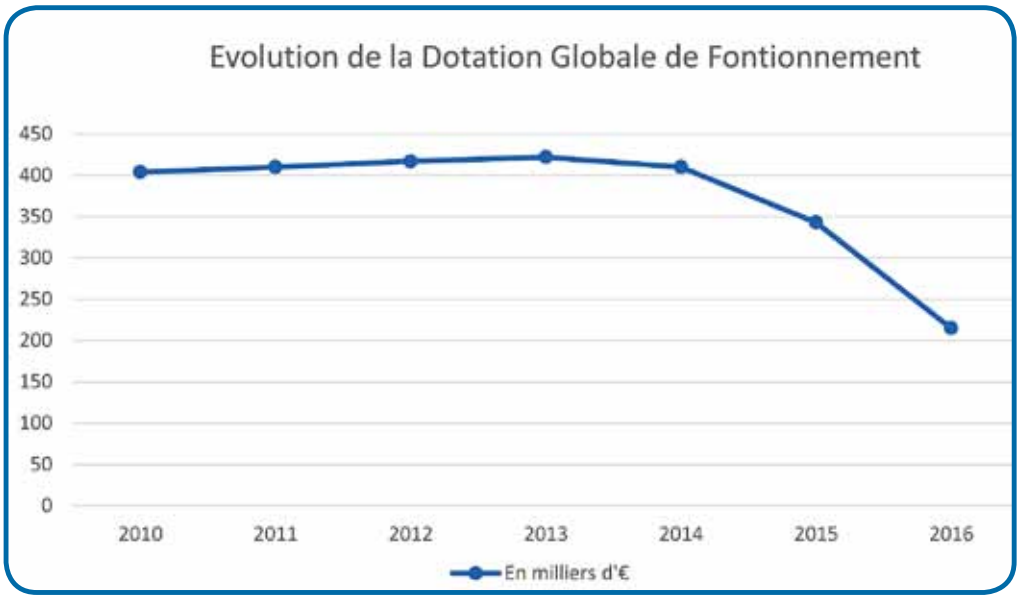

Les collectivités ont donc de plus en plus de difficultés à apprécier leur capacité à s'autofinancer, aussi bien à court qu'à long terme.

C'est dans ce cadre restrictif que le budget primitif 2016 de la commune a été construit puis adopté le 24 mars dernier par le Conseil municipal.

La stratégie définie vise à une stricte maîtrise des frais de fonctionnement, à une stabilité des taux d'imposition tout en maintenant un taux d'investissement assurant le développement durable et équilibré de Ruy-Montceau.

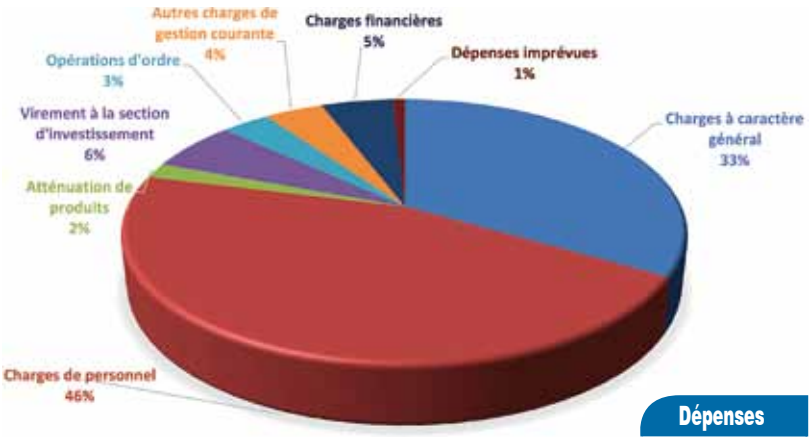

Dépenses

Des dépenses de fonctionnement maitrisés.

Les principales dépenses de fonctionnement sont:
- -Les charges de personnel: 1 363 017 €.
- -Les charges à caractères général: 999 684 €.
- -Les autres charges de gestion courante: 121 151 €.
- -Les charges financières: 147 319 €.

Les principales recettes de fonctionnement sont:
- -Les produits des services, du domaine et ventes diverses : 214 306 €.
- -Les impôts et taxes: 2 048 788 €.
- -Les dotations, subventions et participations: 563 247 €.

Recettes

Les principales charges de fonctionnement

(en € par habitant)	Ruy-Montceau	Moyenne des communes de même importance démographique
Charges de personnel	264	432
Achat et charges externes	184	240

Source: Direction générale des collectivités locales
Comptes individuels des collectivités

Une fiscalité stable avec des taux inchangés depuis 2011

Taux de Ruy-Montceau
Taxe d'habitation : 6,84 %
Taxe sur le foncier bâti : 19,66 %
Taxe sur le foncier non bâti : 52,94 %

Taux moyen des communes de la même strate démographique
Taxe d'habitation : 13,77 %
Taxe sur le foncier bâti : 19,10 %
Taxe sur le foncier non bâti : 51,54 %

Source: Direction générale des collectivités locales
Comptes individuels des collectivités

Les principaux postes du budget d'investissement 2016

Voirie 255 730 €	**Ecoles** 150 480 €	**Sports** 94 053 €
Urbanisme, aménagement 360 541 €	**Bâtiments communaux** 992 253 €	**Equipement des services** 36 069 €

En bref

Construction des logements du Clos Raffet

L'Opac 38 va construire 9 logements locatifs sur les parcelles situées à l'angle de la Rue de Lavaizin et de l'Impasse de Raffet, en face du Hall des sports.
Les travaux de démolition de la maison présente sur le site seront entrepris pendant l'été, les travaux de gros-œuvre débuteront en septembre pour une livraison prévue à l'automne 2017.

Collecte des ordures ménagères

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité mais aussi pour le respect de l'environnement, il est rappelé que les bacs d'ordures ménagères doivent être sortis, au plus tôt, la veille au soir du jour de collecte et rentrés, au plus tard, dans la journée, après le passage de la benne. Le respect de ces recommandations ne peut qu'améliorer le cadre de vie de tous les habitants de la commune.

Entretien des haies

Il est rappelé qu'en bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et la taille des haies incombent aux propriétaires ou locataires riverains. Pour des raisons de sécurité, il est fortement recommandé de veiller à ce que la végétation ne constitue pas une gêne à la visibilité, notamment pour les accès aux propriétés, dans les carrefours et les virages et ne masque pas les panneaux de signalisation.

Entretien des trottoirs

Si la construction ou la réfection des trottoirs est de la responsabilité de la commune dans les voies publiques ouvertes à la circulation, il n'en est pas de même de l'entretien courant au droit de la propriété de chacun qui incombe aux riverains.
Locataire ou propriétaire, il vous revient en effet de balayer, désherber et nettoyer trottoir et caniveau sur la partie de la voie publique qui longe votre maison ou votre jardin et, en hiver de déneiger le trottoir pour faciliter le déplacement des piétons.

Cett participation de chacun est d'autant plus importante qu'avec l'interdiciton des herbicides, le travail de désherbage est de plus en plus long pour la collectivité, alors que si chacun prend sa binette, cela se verra tout de suite devant chez soi.

Le SMND vous informe

GARDE-CORPS DANS LES DÉCHÈTERIES

INFORMER c'est tout naturel !

POURQUOI DES GARDE-CORPS ?

En raison d'accidents graves (chutes d'agents ou d'usagers dans les bennes ou sur la plateforme inférieure), la législation concernant la sécurisation des quais de vidage déchèterie a évolué et la mise en place de garde-corps est devenue obligatoire.

Le SMND met en œuvre le déploiement de garde-corps antichute sur l'ensemble de ses déchèteries entre février et septembre 2016.

Une signalétique complète sera également installée, indiquant les consignes de tri par benne et les exutoires de chaque matériau.

Il est rappelé que les agents de déchèterie sont là pour vous accueillir, vous informer et vous guider sur le site. Ils ne peuvent vous remplacer pour décharger vos déchets dans les bennes.

Déchèterie équipée de garde-corps

QUE DIT LA RÈGLEMENTATION ?

Les déchèteries sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et à ce titre la règlementation suivante s'applique :

Les arrêtés du 26 et 27 mars 2012 relatifs aux prescriptions générales applicables aux installations classées relevant des régimes de la déclaration et de l'enregistrement au titre de la rubrique 2710-2 de la nomenclature ICPE fixent les dispositions suivantes :

4.5 Prévention des chutes et collisions :
Les piétons circulent de manière sécurisée entre les zones de dépôts de déchets.

a) Quai de déchargement en hauteur :
Lorsque le quai de déchargement des déchets est en hauteur, un dispositif antichute adapté est installé tout le long de la zone de déchargement.
Sur les parties hautes du site, comme la voie d'accès à la zone de déchargement, un dispositif est mis en place afin d'éviter notamment la chute de véhicule en contrebas.
Des panneaux signalant le risque de chutes sont affichés à divers endroits de ces zones.
La partie où sont manipulés les contenants est strictement réservée aux personnels de service. Un affichage visible interdit cette zone aux usagers.

Les services du Syndicat Mixte Nord Dauphiné restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Syndicat Mixte Nord Dauphiné
04 78 40 03 30
contact@smnd.fr

Actualisation du tableau de classement de la voirie communale

Lors de sa séance du 02 juin 2016, le Conseil municipal a approuvé le plan et le tableau de classement de la voirie communale.
Depuis l'établissement des derniers tableaux de classement au début des années soixante, le réseau routier a été profondément modifié. Une mise à jour s'imposait donc.
Ainsi, la longueur des voies communales qui était de 28 540 ml (18 600 ml sur le territoire de Ruy et 9 940 ml sur le territoire de Montceau) se trouve portée à 44 527 ml, dont 11 762 ml de voies communales d'intérêt communautaire.
Il s'agit de la première étape de la réorganisation des voiries de la commune ; la prochaine concernera le recensement et l'établissement d'un répertoire des chemins ruraux, de desserte, d'exploitation et sentiers piétonniers.
Ces mises à jour nécessitent de nombreuses et longues démarches pour toutes les régularisations administratives, foncières et cadastrales.

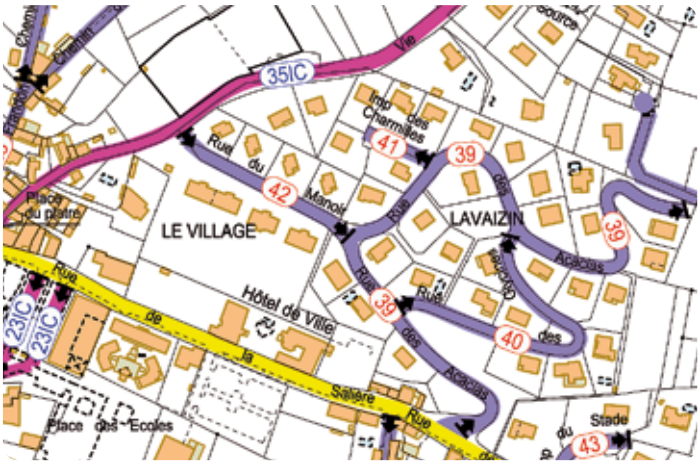

CAPI

Aménagement de la Rue de Lavitel

Pour améliorer la sécurité publique sur la rue de Lavitel, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) va très prochainement réaliser des aménagements destinés à réduire la vitesse des automobilistes et à renforcer la protection des piétons.

Suite à la concertation engagée avec la commission communale de voirie et un collectif de riverains, les travaux suivants seront entrepris:

- -Délignement des accotements.
- -Recalibrage de la chaussée à 5,50 mètres à l'aide du marquage au sol.
- -Création d'un cheminement piéton Côté Est.
- -Mise en place de balises, en plus du marquage au sol.

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Rond-point de l'entrée Ouest de Ruy

Le futur aménagement du terrain situé à l'entrée Ouest de Ruy nécessite la restructuration du rond-point existant.
Les travaux réalisés par la CAPI comprendront un agrandissement du giratoire avec la création de deux nouvelles sorties, l'une pour permettre l'accès à l'ensemble immobilier et l'autre pour la liaison avec la Vie de Boussieu par la future voie nouvelle.

Remise des trophées 2016 aux associations

La commission des sports organisait le mercredi 22 juin, comme chaque année, la remise des trophées.

Les membres des associations étaient nombreux à ce rendez vous devenu incontournable.

C'est une manière de mettre à l'honneur, au sein de leur club, les personnes qui ont fait preuve de belles performances sportives . Mais pas seulement.

En effet, si le sport était à l'honneur, les autres associations n'ont pas été oubliées. Ainsi, ce sont 19 associations qui ont été récompensées.

La soirée s'est terminée par un moment de convivialité autour du buffet offert par la municipalité, permettant à tous les membres des associations présentes de se retrouver.

Les Godas

Les GODAS sont heureux de vous présenter le second livre de l'histoire du village.

Un très beau livre de 130 pages abondamment illustré.

Avec ce livre, qui fait suite au formidable succès du N°1, les GODAS réalisent leur vœu de faire découvrir aux habitants de Ruy-Montceau, ou d'ailleurs, le patrimoine historique du village.

Cette année le château est en vedette, mais les sujets sont nombreux : Saviez-vous qu'il y avait des moulins au val d'Enfer? Connaissez-vous l'histoire de la Salle Annequin ? Vous souvenez-vous des pièces de théâtres jouées au village ? ...

Les GODAS vous attendent sur le site de «La Chapelle en fête» le samedi 27 août 2016 à partir de 10h30 pour un apéritif «Rencontres et Dédicaces», puis pour l'ensemble des festivités exceptionnelles de « La Chapelle en Fête » les 27 et 28 août 2016.

Plus d'informations sur le site
http://club.quomodo.com/lesgodas/

Le réseau de la lecture publique de la CAPI a souscrit trois abonnements à des offres numériques pour ses adhérents. Il suffit de se connecter sur le site de la médiathèque pour accéder à ces contenus en ligne: presse, vidéos, e-learning.

Profitez des ressources numériques proposées par le réseau des médiathèques de la CAPI. Pour cela, il suffit d'être inscrit dans l'une des dix médiathèques de la CAPI et de se connecter sur le portail :
http://portail-mediatheque.capi-agglo.fr

Lekiosk: la presse en quelques clics!

Plus de 450 revues et magazines peuvent être lus en ligne grâce à ce kiosque à journaux numérique. Idéal pour consulter son magazine préféré sans se déplacer, à toute heure de la journée.

Médiathèque numérique: le meilleur du cinéma et du documentaire en vidéo!

Ce service vous permet de visionner en direct (streaming) le programme de votre choix dans la limite de cinq programmes par mois et par carte lecteur.
Le catalogue disponible se répartit ainsi: 55% cinéma, 30% documentaires et magazines, 10% jeunesse, 5% spectacles. A chaque programme est associée une présentation complète.

Une offre de formation complète à portée de clic!

Tout apprendre.com est une offre d'auto-formation de plus de 2 600 cours pour tous les âges: apprendre une langue étrangère, apprendre le code de la route, s'initier et se perfectionner aux logiciels, être coaché et se sentir mieux ...
Différents niveaux et différents formats (écrits, audio ou vidéo) sont proposés.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter la Médiathèque CAPI de Ruy-Montceau :
79 Rue de la Salière
Tél 04 74 93 20 23
mediatheque-ruy@capi38.fr

CAPI Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

En bref

Requalification de l'ancienne boulangerie Thévenet

La commune de Ruy-Montceau et la CAPI ont sollicité l'Epora (Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) en vue de la requalification de la friche de l'ancienne boulangerie Thévenet située Rue de la Salière.

L'objectif est de créer 28 logements (14 logements locatifs, 14 logements en accession à la propriété), un nouvel espace public et des places de stationnement.

Epora, qui a déjà acquis l'ancienne boulangerie, vient de trouver un accord amiable avec les propriétaires des deux maisons riveraines concernées par l'emprise de cette opération.

Le périmètre définitif étant désormais connu, Epora va lancer un appel à projet pour la phase opérationnelle de cette requalification.

Les premiers travaux vont concerner la démolition de l'ancienne boulangerie et seront entrepris dans le courant de l'année 2017.
Les travaux de construction débuteront en 2018.

DENTISTE

Florina LUCACIU	51 Avenue de la Vieille Borne	04 74 93 69 63

INFIRMIÈRES

Nicole GITTON	51 Avenue de la Vieille Borne	04 74 93 15 80
Myriam DUTAL	24 Rue de Lavaizin	06 48 73 87 55
Françoise GUIGUET-VERNADAT	51 Avenue de la Vieille Borne	04 74 83 64 49
Marie-France BERNARD	51 Avenue de la Vieille Borne	06 29 70 96 78
Pascale GIROUX	51 Avenue de la Vieille Borne	04 74 93 15 80

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Nathalie ROQUES	7 Place du 8 mai 1945	04 74 93 21 31
Dr Pierre-Godefroi ROQUES	7 Place du 8 mai 1945	04 74 93 22 02
Dr Christophe SERRAT	7 Place du 8 mai 1945	04 74 93 21 31
Dr Guillaume du MANOIR	65 Rue de la Salière	04 74 43 20 14

KINÉSITHÉRAPEUTES

Véronique HARAULT-GENEVOIS	4 Chemin des Vignes	04 37 03 41 90
Laurence LEDUC-VINCENT	24 Rue de Lavaizin	04 37 03 12 91
Nicolas GUILLOTEAU	51 Avenue de la Vieille Borne	04 74 28 36 36
Manuel de Jesus DA CRUZ COSTA	4 Chemin des Vignes	04 37 03 41 90
Marie-Laure DELORME	24 Rue de Lavaizin	04 37 03 12 91

OSTHÉOPATHES

Marie LAMANT	1 Vie Etroite	06 49 10 60 63
Chloé SIMON	1 Vie Etroite	06 28 33 59 64
Benoit VERAN	24 Rue de Lavaizin	04 74 28 31 61

ORTHOPHONISTES

Emmanuelle ROY	51 Avenue de la Vieille Borne	04 74 28 67 77
Dominique BLANC	24 Rue de Lavaizin	06 83 35 25 65

PÉDICURES - PODOLOGUES

Marie-Joséphine PLANAS	51 Avenue de la Vieille Borne	04 74 43 91 61

PHARMACIEN

Pharmacie CARRON-GIRARD	1 Avenue des Cantinières	04 74 93 22 35

PSYCHOLOGUES

Fabrice FLORES	19 Chemin de Marguinière	06 66 64 81 07
Sylvie LELEU	4 Vie de Chade	04 37 03 15 18

Les autres thérapeutes

ART THERAPIE

Carole AUBOURG	1 Vie Etroite	06 10 48 41 00

DIGITOPUCTURE

B. COULOUVRAT	51 Avenue de la Vieille Borne	06 14 20 26 09

RÉFLEXOLOGUE

Michèle PEYNACHE	1 Vie Etroite	06 80 17 27 24

SOINS ENERGETIQUES CHINOIS

Christine JAQUEMET-TERRIER	1 Vie Etroite	06 18 78 63 18

SOPHROLOGUES

Ghislaine LACROIX	24 Rue de Lavaizin	06 79 02 98 43

CONSEIL CONJUGUAL ET FAMILIAL

Elisabeth BEAUDIQUEZ	1 Vie Etroite	06 70 73 88 85

Naissances

CHATELET Clément le 1er janvier.
VACCA Jules le 1er janvier.
CANDY Corentin le 18 janvier.
CHARRAT-BOUTIQUE Fanny le 22 janvier.
CHARREL ZAGULA Éléna le 28 janvier.
HAMMAMI Imran le 6 février.
CORRÉARD Jules le 3 mars.
PRUSS Talia le 3 mars.
GENIN Kenzo le 19 mars.
LOMBARD Léonie le 21 mars.
RATISKOL Ethan le 14 avril.
CHASSAGNE Jean le 15 avril.
COSKUN Karen le 4 mai.
COLLIAT Louane le 18 mai.
DUBOIS Ornella le 21 mai.

Naissances

CHARBONNIER Arthur le 27 mai.
GUTHMULLER Lilian le 28 mai.
BRON Arnaud le 2 juin.

Mariages

LAMANT Antoine et LANFREY Camille le 20 février.
PEREZ DORADOR Marino et GIUNCHI Noémie le 7 mai.
RIOZ Patrick et GAVILLET Audrey le 14 mai.

Décès

YVRARD Raymond le 12 décembre.
BLEIN Gabriel le 1er janvier.
SALLEMAND Robert le 1er janvier.
PARENT Maurice le 16 février.
RABILLOUD Colette née GANDIT le 4 avril.
TROMPARENT René le 13 avril.
FUSCO Albo le 4 mai.
GONNET Albert le 3 juin.

Tribune de l'opposition municipale

Quel bilan au bout de 2 ans?
Une opposition nullement prise en compte. Regardez la photo du Conseil Municipal sur le site de la commune : aucun élu de l'opposition! Cette photo est représentative d'un mode de gouvernance sans concertation ni implication de l'ensemble du Conseil Municipal. Les décisions qui engagent l'évolution de la commune, ses impôts, son avenir sont prises entre élus de la majorité. Les informations circulent entre élus de la majorité, ne laissant aucune place aux autres points de vue. C'est oublier un peu vite que nous avons été élus avec 49.6% des voix !

Que dire du soutien à l'économie locale dont on parle tant en ce moment? Pourquoi le véhicule acquis par la commune pour les associations a-t-il été acheté près d'Annecy ? N'y a-t-il aucun concessionnaire sur la commune ou dans la CAPI ?

Que dire de la frénésie d'acquisitions immobilières par la commune pour pallier au manque de logements sociaux ? Au lieu d'une révision précipitée du POS lors du 1er PLU en 2009, la majorité n'aurait-elle pas pu faire preuve d'anticipation et définir des zones à aménager ; ceci aurait évité ces achats revendus plus tard à perte, à des bailleurs sociaux et… une grève de la faim ?

Que dire du nouveau PLU qui prévoit des zones de mixité sociale bien supérieures aux exigences de la loi SRU et pour lesquelles on explique en conseil municipal début juin que ces zones ne seront pas réalisées ? Ainsi notre terrain de foot devrait devenir terrain à construire !

Et face à cette évolution prévisible de la population, nous constatons toujours les mêmes points d'urgence non pris en compte :
> L'état pitoyable de notre voirie, qui ne supporte plus les rafistolages répétés d'année en année.
>La sécurité sur nos chemins où la circulation s'amplifie avec des trottoirs souvent absents et un éclairage défectueux…sans compter que certains servent de lieu d'apprentissage aux auto-écoles comme la Montée de Lavitel, un des axes les plus empruntés. Nous ne pouvons nous satisfaire d'une distribution de gilets jaunes ou de la fatale réponse: « La commune ne peut rien faire, car c'est une compétence CAPI »- d'autant plus que monsieur le Maire est l'un des vices présidents de la CAPI !
> Sans parler de la vétusté des installations sportives, laissées à l'abandon alors que l'on parle de réaliser un parcours sportif sur le champ de foire et d'un projet de piscine !

Ces réalités font partie du quotidien des Ruymontois. Est-ce à penser que les Ruymontois ne sont pas au cœur des préoccupations de la majorité ? « Avec Vous, Pour Ruy-Montceau »

Calendrier des manifestations du 2ème semestre 2016

(sous réserve des modifications apportées par les associations)

Juillet

01:Repas familial de l'Amicale du personnel communal à la salle de Lavitel.
03:Méchoui de la FNACA à la salle de Lavitel.
07:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
14:Fête d'été organisée par la Municipalité à la salle de Lavitel et au champ de foire.
30-31:Ball Trap à Montceau organisé par la Municipalité.
31:Challenge Papy de pétanque à Montceau.

Août

14:Pucier du Téléthon à la salle de Lavitel et sur le champ de foire.
20:Challenge de la Grange de la Pétanque de Ruy à la grange des associations.
27-28:Fête de la Chapelle des Godas à la salle Annequin.

Septembre

02:Forum des associations au hall des sports.
03:Concours seniors de la Pétanque de Ruy à la grange des associations.
04:Berruyenne de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.
09:Assemblée générale des Minois Ruymontois à la grange des associations.
10-11:Journées du patrimoine et Chapelle en Fête des Godas à la Chapelle Notre Dame de Bonne Conduite.
10:Challenge J.Rabatel de l'Amicale des sapeurs pompiers au champ de foire.
13:Concours vétérans de la Pétanque de Ruy à la grange des associations.
15:Repas des 80-90 ans du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
17-18:Journée Handicap du GARM au hall des sports.
18:Repas des Classes en 6 à la salle de la Salière.
23:Assemblée générale de Ozidé à la salle de Lavitel.
25:Rando VTT du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.
30:Assemblée générale de la FNACA à la salle de Lavitel.

Octobre

01:Journée Sociétaires de la Pétanque de Ruy à la grange des associations.
06:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
08:Foire de la Saint-Denis de la Municipalité à la salle de Lavitel et au champ de foire.
08:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
13:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
16:Marche du Four du Téléthon à la salle Annequin.
28:Soirée Halloween du Conseil Municipal des Jeunes au Hall des sports.

Novembre

01:Vide grenier et diots du Basket Club à la grange des associations.
03:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
05:Spectacle du Tennis club à la salle Annequin.
11:Boudins de l'Amicale des sapeurs-pompiers à la caserne.
17:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
18:Soirée beaujolais-diots de l'Amicale du personnel communal à la salle de Lavitel.
19:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
20:Assemblée générale de l'AS Randonneurs à la salle Annequin.
25:Théâtre du Téléthon à la salle Annequin.
26:Loto du Sou des écoles de Ruy au hall des sports.
27:Repas choucroute du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
27:Boudins de l'USRM Football au bar du stade.

Décembre

01:Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
02-03:Téléthon au hall des sports.
09:Arbre de Noël de la Municipalité à la salle de Lavitel.
10:Sainte Barbe des sapeurs-pompiers à la salle de Lavitel.
14:Rencontre enfants de Ozidé à la salle de Lavitel.
15:Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
17:Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
17:Arbre de Noël du GARM à la salle de Lavitel.